



Extrait du islam.bf

<https://islam.bf/spip.php?article1>

# La Prière

- Les Pages -

Date de mise en ligne : jeudi 26 janvier 2012

---

Copyright © islam.bf - Tous droits réservés

---

La prière (Salât) constitue le devoir le plus important d'un musulman.

C'est le second des cinq piliers sur lesquels repose l'édifice de l'Islam.

Le Messager d'Allah[<http://www.sajidine.com/image/sws2.jpg>] a dit :

« L'Islam consiste en ce que tu dois : témoigner qu'il n'est d'autre divinité qu'Allah, et que Mouhammed est Son Envoyé, accomplir la prière rituelle, verser la zakat (impôt rituel) et accomplir le jeûne de Ramadhân, ainsi que le pèlerinage à la Maison d'Allah si les conditions de voyage rendent la chose possible ».

[<http://www.sajidine.com/images/minaret8.jpg>]

La Salât occupe une place qui vient immédiatement après l'Attestation de Foi, et Allah le Très Haut dans Son Livre Saint, le Glorieux Coran, nous exhorte à maintes reprises :

*Accomplissez la Salât*

Notre bien aimé Prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws2.jpg>] nous a enjoint durant toute sa vie d'être très consciencieux vis-à-vis de cette prière. Même quand il fut dans son lit de mort, il nous a chargés de toujours prendre le plus grand soin de ce pilier fondamental de notre religion.

La Salât est une prière ordonnée, chaque musulman, homme ou femme, doit la pratiquer. Riches comme pauvres, aucune excuse n'est valable pour celui qui néglige de faire sa Salât régulièrement, car l'Islam nous accorde toutes les facilités, tant et si bien que si l'eau fait défaut pour les ablutions, il nous est permis d'avoir recours au « Tayammum » (ablution sèche).

Et si, contrairement aux coutumes établies, quelqu'un ne peut se conformer aux divers gestes, postures et mouvements, pour cause de maladie, il lui est permis de prier par des signes. ( avec la tête, ou les yeux...)

Il ne nous est pas autorisé de la différer, même sur le champ de bataille ou sur notre lit de mort, une négligence vis-à-vis de la Salât entraîne une punition sévère. C'est un acte d'adoration si important que celui qui y renonce est considéré par la majorité des Savants, comme kouffar (mécroant)... Les savants ont pu déduire cela de la sourate 9 [At tawba-le repentir ] verset 11 :

*S'ils se repentent, accomplissent la salât et acquittent la zakat, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent.*

[ Sourate 9 - Verset 11 ]

La Salât est réellement une répétition pratique de notre foi. Dans cette prière nous nous tenons devant notre Dieu, les mains liées, inclinés sur les genoux, prosternés, les mains sur le sol et assis d'une manière humble ; nous nous déclarons être esclaves de notre Sauveur, nous sollicitons Son secours et Sa guidée, nous Lui renouvelons notre déclaration d'obéissance.

Cela consolide la fondation de notre Foi, cinq fois par jour, et nous prépare à exprimer l'esprit de dévotion.

Plus nous serons sincères dans notre Salât, plus nous nous « rapprocherons » d'Allah  
[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] le Très Haut...

D'après Uqbah ibn Amir[[http://www.sajidine.com/image/rad\\_anhoub.jpg](http://www.sajidine.com/image/rad_anhoub.jpg)] : « J'ai entendu le Messager d'Allah  
[<http://www.sajidine.com/image/sws2.jpg>] dire :

"Votre Seigneur est enchanté par un berger qui, du sommet d'une montagne escarpée, donne l'appel à la prière et prie. Alors Allah[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] dit : Regardez Mon serviteur, il appelle à la prière et accomplit ses prières. Il est dans Ma crainte. J'ai pardonné Mon serviteur [ses péchés] et Je l'ai admis dans le Paradis. » [ Rapporté par an-Nasa'i par une bonne chaîne de transmission.]

[<http://www.sajidine.com/images/moskebleu.jpg>] En conséquence, nous devons être très réguliers au sujet de la Salât, nous devons l'accomplir régulièrement avec dévotion et toujours en « djama'a » ( en groupe)... Chaque Salât doit être accomplie avec une sincérité et une dévotion parfaites. Nous devons accomplir la prière d'une telle façon qu'elle constitue pour nous, au jour du Jugement dernier, une lumière à notre égard, un argument en notre faveur et un moyen pour notre délivrance.

Nous devons croire que c'est le seul moyen pour la réalisation de tous nos besoins, et un guide pour l'observation totale du code islamique de vie dans son ensemble. Allah[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] le Tout Puissant dit dans le glorieux Coran :

*Réussiront vraiment ceux qui sont des croyants, humbles dans leur Salât*  
[ Sourate 23 - Versets 1-2 ]

Cette réussite promise par la prière ne peut être obtenue qu'en l'observant d'une façon appropriée et parfaite...

[<http://www.sajidine.com/images/barretitre.jpg>]

<o:p> </o:p>

**Lors d'une prière de Asr à la 3 ème Rakat je me suis rendu compte que je ne me suis pas assis au 2ème Rakat pour faire la Tahya alors que j'ai déjà entamé la sourate fatiya de la 3 ème rakat.<o:p></o:p>**

Ø *Que dois-je faire en ce moment ?<o:p></o:p>*

Ø *Recommencer la prière ?<o:p></o:p>*

Ø *Abandonner la 3ème rakat et repartir faire la tahya avant de continuer la prière ?<o:p></o:p>*

Ø Que dois-je faire exactement dans ce cas de figure. ?<o:p></o:p>

Donner une réponse ou poser votre question et nos imams se feront le plaisir de vous répondre dans de meilleur délai<o:p></o:p>

<o:p> </o:p>